

**CEREMONIE DES VOEUX
MARDI 21 JANVIER 2025
ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MAIRE**

Mesdames, Messieurs, bonsoir,

Dans un premier temps, je voudrais saluer et remercier pour leurs bons vœux les membres du Conseil Municipal des Jeunes et leur présenter, au nom de la municipalité, à eux et à leurs proches, mes meilleurs vœux pour 2025. Merci pour leur engagement au sein de la commune.

Nous sommes très attachés à l'existence de cette assemblée qui permet de donner la parole aux jeunes dans un rôle consultatif.

Nous sommes réunis ce soir en notre salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux qui nous permet de revenir sur l'année 2024 et d'envisager celle de 2025 au sein de notre commune. C'est aussi un moment

de convivialité que nous prenons plaisir à partager avec vous. En cette période de bons souhaits, nous aurons une pensée pour ceux qui sont démunis, isolés, marqués par la maladie, le handicap, le deuil.

Au nom de l'ensemble des membres du conseil municipal, je vous remercie de votre présence et vous souhaite la plus cordiale des bienvenues.

Sans plus attendre au nom de la municipalité, je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux de nouvelle année, que celle-ci puisse vous apporter à vous et à tous ceux qui vous sont chers, tout ce qui peut vous rendre épanoui, heureux dans votre quotidien avec un élément indispensable et incontournable : c'est-à-dire la santé. Sublimons au quotidien le bonheur d'être en bonne santé. A propos de santé, en juin se déroulera dans cette même salle une opération don de sang. Je vous invite et vous incite à y participer. Lors de l'assemblée générale, les responsables de l'Audomarois ont noté une nette baisse des collectes. Le sang récolté permet des transfusions qui sauvent des vies mais permet également l'élaboration de remèdes et médicaments pour lutter contre les graves maladies.

Le parcours d'une vie est semé d'aléas. Il y a un an notre territoire était marqué par de terribles inondations. Même si tout n'est pas totalement réglé pour l'ensemble des sinistrés et que des démarches sont toujours

entreprises afin de régler le dossier de chacun des foyers touchés, nous avons noté symboliquement la fermeture du village solidaire sur notre commune.

Nous aurons une pensée pour nos compatriotes de Mayotte, archipel qui a connu le 15 décembre le terrible cyclone Shido, qui a tout ravagé sur son passage. Nous souhaitons au peuple Mahorais, habitants du 100^{ème} département français, une mobilisation humaine et économique, un afflux de dons afin de permettre au plus vite, la reconstruction des habitations et des équipements.

Les catastrophes naturelles que nous connaissons, çà et là dans notre hexagone, ont des répercussions sur la vie des communes qui sont touchées. Dernièrement, le Maire de Breil-sur-Roya a signé un arrêté interdisant toute catastrophe naturelle pour protester contre l'impossibilité d'assurer les bâtiments communaux : cette donnée complique encore la gestion communale. A l'heure où la fonction de Maire est mise à mal au travers

des comportements inappropriés, voire violents, on voit la gestion communale se compliquer de plus en plus :

- Lourdeur et complexité administrative,**
- Inflation, augmentation de certains tarifs.**

Dans le cadre du dernier congrès des Maires, un sondage IFOP annonçait que 55 % des Maires, plus d'un Maire sur deux ne souhaite pas se représenter à la fin de son mandat, parmi les raisons évoquées, l'explosion des prix de l'énergie qui pousse les édiles à toujours plus d'économie.

La situation politique depuis la dissolution de l'Assemblée Nationale de juin 2024 est complexe. Les changements de gouvernement ont retardé le vote de la loi de Finances. On note cependant que l'on pourrait demander aux collectivités de participer à l'effort national afin de réduire la dette. Ce sujet renvoie à une image souvent véhiculée selon laquelle les collectivités territoriales, et, à leur tête les élus locaux, auraient

tendance à mal gérer, voire pire, à gaspiller l'argent public. Si certaines dépenses résultent directement de l'action des collectivités territoriales elles-mêmes, d'autres types de dépenses résultent de mesures nationales qui s'imposent aux collectivités sans compensation. Ce contexte budgétaire complexe m'amène à devoir préciser certaines données afin d'éviter de penser, comme on peut l'entendre ou nous le dire que Longuenesse est une ville riche. Certains se réfèrent, certainement à certains critères, aux dotations à nos associations, qualité et tarif des services, chalet de Morbier dont la ville est propriétaire. Comment avancer ce principe quand on sait que notre commune est éligible à la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale. Créée en 1991, celle-ci permet à certaines communes de maintenir un niveau de services suffisants en réduisant, j'ai bien dit réduisant et non compensant l'insuffisance de leurs ressources fiscales. Si nous n'étions pas confrontés à la réalité de précarité de certains de nos concitoyens : nous avons versé pour le CCAS environ 100 000 € d'aide au titre des chèques d'aide alimentaire,

des aides funéraires, aides à la restauration scolaire, allocations 16-25 ans, bourses communales.

Cette précarité est reconnue et attestée par les critères de classement de certains quartiers de notre pays en quartiers politique ville, notre potentiel fiscal serait beaucoup plus important. En un mot, « si nous étions moins pauvres, nous serions plus riches ». Ce montant de dotation de solidarité urbaine de 2 889 288 € représentait en 2024, 60 % de notre dotation globale de fonctionnement, ce qui positionne la Ville de Longuenesse au 87^{ème} rang du classement des communes de plus de 10 000 habitants. A cela, il faut ajouter le ratio de recettes réelles de fonctionnement qui indique, pour notre strate de population un ratio de 1 351 € par habitant, alors que pour notre commune il est de 1 050 €, soit une différence de plus de 3 millions d'euros.

Concernant l'attribution de compensation liée au transfert de la taxe professionnelle versée aux communes par la CAPSO dont nous ne contestons ni le montant ni le mode d'attribution mais pour lequel nous ne faisons qu'un constat :

- 7 communes perçoivent plus que la ville de Longuenesse (somme x 3,6 voire par 14),**
- Si l'on fait le ratio par habitant de cette attribution de compensation avec 21 €, notre commune se situe à la 41^{ème} place pour les 43 communes qui touchent cette attribution de compensation avec pour exemple un ratio de 156 € pour une commune de 600 habitants.**

Certes, on peut observer bien entendu sur le plan budgétaire des signes de bonne santé :

- Notre faible taux d'endettement,**
- Notre niveau de fiscalité foncière, deuxième commune de la CAPSO en terme de population, nous sommes classés, avec un taux de 41,21, 14^{ème} sur 53 en ce qui concerne la taxe foncière sur la propriété bâti,**
- On trouve dans le Pas-de-Calais, parmi les villes de même strate démographique, des taux qui vont de 54 à 68 %,**
- Notre bas de laine qui a été peu amputé entre 2014 et 2020 au regard du faible niveau d'investissement est la résultante d'une gestion plutôt que d'un afflux de recettes. C'est comme pour les ménages, on peut faire des économies ou dépenser avec de faibles revenus mais c'est toujours plus facile avec des revenus plus importants.**

Dès notre prise de fonction en 2020, nous avons souhaité, et ce, pour la première fois, la mise en place d'un Plan Pluriannuel de Fonctionnement et d'Investissement jusqu'en 2028. Cette planification budgétaire va nous amener à revoir le niveau de nos recettes et dépenses de fonctionnement afin de pouvoir poursuivre notre politique volontariste au service du bien vivre au quotidien de nos concitoyens et de maintenir notre capacité d'investissement, car oui, même si la situation est complexe, nous continuons à avoir des projets pour notre commune et pour ses habitants en espérant que nous continuerons à être accompagnés dans cette volonté par nos partenaires institutionnels : je pense notamment à la future salle de sport, qui n'est pas une lubie ni un luxe, et que les clubs attendent depuis des années. Nous ne pouvons aujourd'hui plus répondre aux souhaits de créneaux de nos associations sportives et sans la mise à disposition de l'université, nous serions en cessation de fonctionnement.

**Le célèbre humoriste Pierre DAC, bien connu, a dit :
« la recette d'un bon discours, c'est une très bonne
introduction, une très bonne conclusion et les deux les
plus rapprochées possible. »**

**Afin de respecter ce principe, je vais vous exempter
de la revue totale des réalisations de 2024 et des projets
2025. L'utilisation des moyens vidéo sera sans doute
moins monotone et monocorde. Néanmoins, je vais me
permettre de revenir sur quelques événements.**

**Nous avons procédé en 2024 à plusieurs
inaugurations :**

- Le 14 juillet : la place de l'Hôtel de Ville François
WULLES, Maire de 1977 à 1989. Le jour de notre
investiture, je m'étais engagé à rendre hommage
à mes prédécesseurs depuis l'après-guerre, ce qui
n'avait jamais été fait : après Jean-Marie
BARBIER, Maire de 1990 à 2020, Paul
LEMAIRE de 1944 à 1977,**

- **Le monument en l'honneur des libérateurs Polonais de notre ville,**
- **La réhabilitation de l'école Léon Blum,**
- **Le boulo-drome Philippe QUINTAIS,**
- **Les aires de jeux dans les 7 quartiers,**
- **Les panneaux indicateurs des voyettes du quartier Saint-Quentin à l'initiative du conseil de quartier,**
- **La borne informatique au cimetière,**
- **L'inauguration des installations du restaurant scolaire aura lieu au printemps.**

Pour 2025 et au-delà, nous avons de nombreuses réalisations et projets au programme :

- **Urbanisation**
 - **Les friches Salamandre et Verte Ecuelle feront l'objet de réalisations par le bailleur Flandre Opale Habitat en plus des 85 logements du projet Jaurès,**

- **Le Clos des Chartreux début des travaux été 2025 pour une livraison des appartements fin 2026,**
- **Un nouveau projet est à l'étude face au stade des Chartreux : logements individuels et petits collectifs,**
- **Il reste malheureusement de totales incertitudes sur le projet de réhabilitation de la ferme des Berceaux. Je tiens vivement à remercier Madame la Sous-Préfète qui s'est engagée dans la gestion de ce dossier, qui semble cependant resté en impasse. Le seul changement, j'allais dire, avancée, mais c'est plutôt pour moi un recul, c'est que les services de la DRAC nous demandent un nouveau diagnostic sanitaire des bâtiments, certifié par un architecte des bâtiments de France, celui-ci ayant déjà été réalisé par un bureau de contrôle déclarant, par ailleurs, l'état de sinistre de certains bâtiments. Quand je vois ce que l'on réfute au projet et ce qui se réalise par**

ailleurs, je me demande si la loi et les règles sont les mêmes pour tous.

A noter que deux projets devraient se concrétiser sur le territoire de notre commune :

- La nouvelle gendarmerie rue du Docteur Cabrol,**
- Des logements étudiants (100) rue Descartes, à côté du centre de secours.**
- Equipements**
 - 2025 devrait voir les premiers coups de pioche du complexe sportif Maillebois avec un système de chauffage unique au Nord de Paris, géothermie et chaudière thermoactive,**
 - Nous travaillons sur la réalisation d'un centre technique pouvant regrouper l'ensemble des services avec des locaux adaptés et répondant aux normes sanitaires,**

- **Sur la friche Salamandre, aux côtés des maisons réalisées par FOH, pourrait venir par mutualisation des moyens s'implanter un espace de vie sociale,**
- **Le théâtre de verdure en cours de réalisation en régie sur l'espace Média'Tour sera achevé.**

- Travaux, voiries et équipements

- **En dehors de l'entretien de nos équipements et voiries, des travaux très importants d'un million d'euros, au regard de la loi de 2005 sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap, débiteront dans tous nos équipements communaux.**

- **Services**

- **L'aménagement des locaux de la restauration scolaire sera poursuivi.**
- **Au cimetière Saint-Quentin, les tombes à l'état d'abandon et dangereuses seront enlevées et les espaces réaménagés,**
- **Nous poursuivons les travaux d'entretien, d'amélioration des conditions d'accueil du chalet municipal de Morbier dans le Jura. Nous avons réalisé une plaquette avec un nouveau mode de tarifs, avec un montant préférentiel pour les communes de la CAPSO qui recevront prochainement ce document. A noter qu'en 2024, l'école Verlaine a organisé une classe de neige intergénérationnelle : élèves, enseignants et adhérents de l'association bien vieillir.**

- Développement durable

- **Nous allons poursuivre nos efforts en terme d'économie d'énergie par l'isolation de nos bâtiments, l'installation d'éclairage public à LED et solaire ce qui permettra de voir rester éclairés des lieux pendant l'extinction des lumières entre 23 h 30 et 4 h 30. Dans cet esprit, la ville pourrait se voir décerner le label « ville étoilée »,**
- **Nous allons poursuivre la mobilité douce : piéton, cycliste par l'aménagement des espaces,**
- **Une importante réflexion, en collaboration avec le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, débouchant sur l'aménagement de nos espaces boisés, a été menée afin de rendre accessible ces sites à tout un chacun et en toute sécurité.**

- **Sécurité** : nous avons réactualisé notre plan communal de sauvegarde
- Nous avons finalisé la télésurveillance à l'entrée de chaque école,
 - Nous allons poursuivre en lien avec les services de la police nationale et municipale le développement de la vidéo protection. Mais ne pensons pas que demain chaque rue puisse être dotée d'une caméra,
 - Nous avons mis en place les arrêtés afin de réduire les regroupements de personnes qui s'alcoolisent sur la voie publique tout en précisant que, contrairement, à ce que beaucoup de nos concitoyens pensent, l'arrêté doit être limité dans le temps et dans l'espace,
 - Du côté de la sécurité routière qui reste un point sensible, nous avons organisé les réunions avec les représentants des conseils de quartier au cours desquelles l'inventaire des problématiques premières a été inventorié et sera analysé par des personnes expertes.

- **Cadre de vie**

- **Une importante réflexion a été lancée en collaboration avec les bailleurs, la ville et l'agence d'urbanisme pour les quartiers du Renan et du Fort Maillebois. Dans ce quartier, des travaux d'amélioration des entrées pour un montant de 500 000 € ont été réalisés par Pas-de-Calais Habitat, afin d'améliorer les entrées de plusieurs bâtiments. A noter que dans ce quartier ont été accueillis les mineurs étrangers isolés en collaboration avec Pas-de-Calais Habitat et France Terre d'Asile,**
- **Nous avons dédié une enveloppe de 100 000 € pour l'achat de mobilier urbain (dont 25 000 € financés par Pas-de-Calais Habitat dans le cadre de l'abattement de la TFPB) pour le quartier Maillebois,**

- **Nous allons mettre en place, en lien avec les comités de quartier, les diagnostics en marchant dans les quartiers afin d'être au plus près des préoccupations et sollicitations de nos concitoyens,**
- **Nous allons poursuivre les démarches de sensibilisation au respect du cadre de vie : lutte contre les dépôts sauvages, incitation à l'entretien des haies, des trottoirs, des caniveaux, mise en place d'un dispositif de collecte des mégots.**

- Animations et manifestations

- **Nous maintiendrons l'ensemble des manifestations annuelles : concert du Nouvel An, salon des civilisations (Irlande), la Hungry color,**

- **Festival de l'été en Fête dont nous organiserons la 30^{ème} édition. Je tiens à saluer l'ensemble des bénévoles du Comité des Fêtes et nos partenaires sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu,**
- **La guinguette du 14 juillet,**
- **Le Festival du jeu qui désormais pourra avoir lieu dans le parc de l'Hôtel de Ville,**
- **Audomotorose,**
- **Longuenesse Générosité,**
- **La parade de Noël,**
- **En septembre 2024 a eu lieu le premier spectacle son et lumière dans le parc de l'Hôtel de Ville. Merci à l'équipe d'organisation et aux figurants bénévoles,**
- **Nous avons eu également le grand honneur et le grand plaisir d'accueillir la Fête du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale,**

- **A noter pour 2025, une innovation, l'organisation le 13 juillet du premier grand prix de Longuenesse de caisses à savon ouvert à tous : particulier, associations, entreprises. Tous à vos outils pour relever le défi et réaliser votre bolide qui doit avoir 3 ou 4 roues, 1 direction, des freins et un pilote courageux.**

L'ensemble des projets ne pourraient se concrétiser sans le soutien administratif, logistique et financier de nos partenaires institutionnels : l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la CAPSO, la FDE. Mesdames, Messieurs les représentants, nous vous remercions à l'avance de votre contribution indispensable à la réalisation de nos projets.

Je me félicite des relations cordiales et constructives que la ville de Longuenesse entretient avec les différents services : police nationale, centre de secours, centre pénitentiaire, inspection de l'Education Nationale, Justice, trésorerie publique, l'agence d'urbanisme, les bailleurs sociaux (Habitat des Hauts de France, 3 F, Flandre Opale Habitat, Pas-de-Calais Habitat), le centre social, la Mahra le Toit.

Je ne voudrais pas manquer de saluer et de remercier les deux équipes de collaboratrices et collaborateurs, avec qui, au quotidien, je m'emploie afin de rendre aux Longuenessoises et Longuenessois le meilleur service public possible :

- Mes collègues élus que je remercie pour leur confiance et leur engagement,**
- Les membres du personnel avec, à leur tête, Thibaut BARRET, dont nous avons eu l'occasion de saluer le professionnalisme lors de la cérémonie des vœux qui leur a été personnellement dédiée,**

- **Saluer les équipes enseignantes et éducatives de nos 6 écoles à qui nous veillons à donner les équipements et matériels nécessaires à la contribution d'un enseignement de qualité.**

Je voudrais chaleureusement rendre hommage aux bénévoles de nos associations qui contribuent au dynamisme de notre ville. Nous savons ce que vous représentez pour notre commune et veillons à être au plus près de vos préoccupations et sollicitations.

La famille, l'école, le monde associatif sont les lieux où notre jeunesse va acquérir les savoir-faire, savoir-être et valeurs qui forgeront leur vie de futur citoyen.

Une pensée également pour les entrepreneurs, les artisans, les commerçants, les professions libérales qui contribuent au dynamisme et à l'attractivité de notre commune et de notre territoire. Nous veillons au quotidien à être facilitateurs dans l'accompagnement de vos démarches et projets.

Nous ne pourrions tourner la page de 2024 sans évoquer l'organisation dans notre pays, particulièrement dans notre capitale Paris, du plus grand évènement sportif planétaire : les Jeux Olympiques et Paralympiques. Nous avons vibré comme téléspectateurs ou comme spectateurs aux exploits de 10 800 athlètes, représentant 206 nations, et plus particulièrement, ceux de la délégation française : tout le monde connaît maintenant Léon MARCHAND, les frères LEBRUN, Teddy RINER mais je voudrais revenir sur les performances des athlètes paralympiques qui ont souvent le sourire et ont forcé l'admiration. J'aurais une pensée pour nos deux sportifs locaux Justine BEVE du club de tir d'Arques et Louis NOEL du Côte d'Opale Triathlon : que dire de ce nageur brésilien amputé des quatre membres et dont le corps ondulait dans le bassin tel un dauphin.

Puissions-nous puiser dans ces exemples de performance, de résilience, de combat, d'abnégation, de dépassement de soi, l'exemple, la modestie, l'énergie nécessaire, afin de retrouver une société digne de ce nom avec des objectifs, des valeurs, des intérêts communs à l'heure où nous sommes passés de l'intérêt collectif à l'intérêt individuel, de la compréhension, à l'intolérance, de l'échange à la procédure, du consensus à la polémique, de l'exigence à l'intransigeance. Mais loin de nous l'idée de sombrer dans la morosité, restons optimistes, volontaires, et nous allons prendre comme signe positif ce phénomène exceptionnel de ce 21 janvier, surnommé parade planétaire qui ne peut se reproduire qu'une fois tous les 150 ans. Une véritable danse des planètes est visible ce jour depuis le coucher du soleil. Les 6 planètes principales de notre système solaire, Vénus, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune, seront alignées et salueront la Terre.

Prenons ce signe de la nature comme un heureux présage pour cette nouvelle année 2025.

C'est sur cette note d'optimisme que je terminerai mon propos, en vous renouvelant mes meilleurs vœux sur le plan familial, amical et professionnel, non sans saluer et remercier l'ensemble des services qui ont œuvré à l'organisation de cette cérémonie des vœux.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne fin de soirée.